

PLAQUE À INDUCTION

Définition

Élément destiné à la cuisson en récipients au travers d'une plaque support en vitrocéramique.

Un champ magnétique est créé par un générateur et capté par le seul récipient.

Contraintes techniques

- Récipients spécifiques (ferromagnétiques) adaptés à cette technique. La qualité du récipient conditionne la performance de l'appareil.
- Ménager un espace entre foyer induction et appareils types plaques coupe-feu, plancha,...
- Raccordement électrique sur alimentation calibrée et protégée (attention : puissance électrique importante).
- Installer dans un local ventilé selon réglementation en vigueur.



Descriptif technique

- Plage de puissance allant de 1 à plus de 7 kW.
- Existe en version wok et PCF.
- Nombre de foyers par module : 1, 2 ou 4.
- Épaisseur du verre vitrocéramique : 6 mm.
- Formats d'inducteurs à adapter en fonction de la platerie (de 220 à 430 mm).
- Réglage possible par touche sensitive ou commande rotative.
- Dispositif de sécurité anti surchauffe.

Impact	Critères communs	Critères spécifiques	
Impact ergonomique et fonctionnel	Plaque sérigraphiée pour repérage visuel		• Plaque vitrocéramique affleurante au plan de travail.
			• Assemblage des modules à bords francs. • Affichage par voyant des codes erreur. • Commandes protégées des chocs et débordements.
Impact environnemental (économie d'énergie, recyclabilité)			Générateur équipé de filtre anti poussière et anti graisse.
Impact économique rendements & performances (qualitatif, quantitatif, technique)	Rendement < à 95%		• Adhésion du fabricant à la DEEE. • Rendement > à 95%.